

Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre



© Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

FORUM TCRLSP 2015

La cohabitation des usages dans le littoral du lac Saint-Pierre

29 mai 2015, Louiseville



REMERCIEMENTS

L'équipe de coordination de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP) tient à remercier tous les collaborateurs qui ont pris part à l'organisation et à la tenue du Forum TCRLSP 2015 :

Animatrice

Mme Hélène Raymond

Conférenciers et panélistes

M. Pierre Bilodeau, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

M. Philippe Brodeur, MFFP

M. Richard Carignan, Université de Montréal

M. Martin Caron, Union des producteurs agricole (UPA)

M. Alain Deguise, MRC de D'Autray et municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola

M. Norman Houle, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Mme Stephanie Lachance, MFFP

M. Jean-Pierre Lessard, MAPAQ

M. Roger Michaud, MRC et municipalité de Maskinongé

M. Pierre Yelle, MRC de Nicolet-Yamaska et municipalité de Saint-François-du-Lac

Allocution d'ouverture

M. Yvon Deshaies, municipalité de Louiseville

La TCRLSP a été mise en place et est coordonnée par le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre. Ce projet est en outre réalisé avec la participation financière de :

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la coordonnatrice.....	1
Objectifs du forum	2
Déroulement de la journée	3
Mise en contexte.....	4
Présentation générale de la TCRLSP et des activités réalisées en 2014-2015	4
Le lac Saint-Pierre : un siècle d'abus	4
Description du littoral du lac Saint-Pierre : portrait des milieux humides et de l'occupation du sol.....	5
Points de vue sur la cohabitation des usages dans la zone littorale.....	6
Détérioration de la zone littorale du lac Saint-Pierre : impacts sur la faune et actions à mettre en place	6
Le monde municipal.....	7
Portrait de l'agriculture au lac Saint-Pierre	7
Point de vue des producteurs agricoles sur le développement durable et la cohabitation dans le littoral.....	8
Pistes de solution proposées par les acteurs	9
Développement durable du littoral du lac Saint-Pierre. Les habitats fauniques	9
Pistes de solution : actions soutenues par le MAPAQ	10
Échanges sur la gestion du littoral	10
Pistes de réflexions proposées aux participants	11
Constats établis par les participants et conclusions du forum	12
Description de la problématique de cohabitation des usages dans le littoral	12
Voies de solution générales	13
Vers un plan d'action concerté et durable	14
Moyens nécessaires à l'accomplissement de changements à long terme	15
Autres pistes de solution menant au rétablissement de l'état de santé global du lac	16

MOT DE LA COORDONNATRICE

Chères lectrices et chers lecteurs,

La réussite des travaux de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre repose avant tout sur la participation des acteurs concernés, l'écoute des décideurs et l'appui des citoyens. L'organisation d'un premier forum annuel était donc essentielle. Or, le 29 mai 2015, plus de cent personnes issues de secteurs d'activité variés se sont réunies à Louiseville afin d'en connaître davantage sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui sont associés aux ressources en eau et aux écosystèmes du lac Saint-Pierre.

Cet événement rassembleur nous a permis de partager nos opinions à propos des nombreux défis régionaux découlant de ces enjeux et, grâce à la mise en commun de nos expertises, d'ainsi envisager différentes pistes de solution. Lors de cette journée d'échanges et de travail, tous ont su combiner leurs efforts dans le but de contribuer au développement d'une vision commune : élus municipaux, intervenants du domaine de l'environnement et de la gestion de l'eau, acteurs du secteur agricole, chercheurs scientifiques, représentants gouvernementaux et citoyens riverains.



C'est d'ailleurs avec fierté que je peux affirmer que le Forum TCRLSP 2015 a clairement démontré toute l'importance que les citoyens, comme les spécialistes, accordent à la gestion durable du milieu exceptionnel que forment le lac Saint-Pierre et son archipel. Les intervenants ont manifesté leur volonté de mobilisation et, ensemble, nous avons progressé dans la recherche d'objectifs consensuels qui permettront d'assurer une meilleure cohabitation des usages dans la plaine inondable. Cela donne une légitimité au travail effectué par les membres de la TCRLSP.

Enfin, je profite de cette introduction aux actes du forum pour remercier chaleureusement tous les participants. En contribuant de manière constructive aux discussions, vous êtes les artisans du succès que celui-ci a connu! Ce document contient l'essentiel des présentations et des constats effectués lors de cette journée et ils sauront, je l'espère, enrichir vos réflexions en lien avec le lac Saint-Pierre.

Bonne lecture!

Louise Corriveau

Coordonnatrice de la TCRLSP

OBJECTIFS DU FORUM

Reconnue comme zone humide d'importance internationale en vertu de la convention de Ramsar et comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO, la région du lac Saint-Pierre et de l'archipel constitue un site unique soutenant une biodiversité d'une grande richesse. Toutefois, en raison des activités humaines qui s'intensifient depuis plusieurs décennies dans sa plaine inondable et dans son bassin versant, la santé de l'écosystème du lac Saint-Pierre est devenue hautement préoccupante.

Selon les gouvernements et les membres de la TCRLSP, il est impératif de restaurer la qualité de cet écosystème et d'assurer la mise en valeur de ses ressources biologiques, tout en favorisant l'essor économique des communautés riveraines. Or, qu'il s'agisse de protection et de restauration des milieux naturels, de navigation commerciale ou récréative, de pratiques agricoles près des cours d'eau ou de gestion des espèces aquatiques recherchées par les pêcheurs, il y a fort à faire afin de développer une vision régionale du développement durable du lac Saint-Pierre.

Plusieurs scientifiques sont d'avis que les impacts de l'utilisation humaine de la plaine inondable représentent un facteur prépondérant dans le déclin de la capacité de support de l'écosystème. Et cela s'observe particulièrement aux limites du littoral, dans la zone de transition entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres qui est en outre touchée par plusieurs problématiques liées aux usages : milieux humides empiétés, pertes d'habitats fauniques, forte sédimentation des petits cours d'eau, etc. Voilà pourquoi ce premier forum a été organisé sous le thème de la cohabitation des usages dans la zone littorale.

Les rencontres officielles de la TCRLSP et des comités de travail qui lui sont associés sont réservées aux représentants qui ont été élus par les membres ou encore à des intervenants invités. Toutefois, puisque la table est un lieu d'échange qui se veut ouvert, il est fondamental d'inviter tous les acteurs de l'eau concernés par le lac Saint-Pierre, de même que les citoyens de la région, à participer à un forum sur une base annuelle. En bref, le Forum TCRLSP 2015 avait donc comme principaux objectifs :

- de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en favorisant l'échange entre les membres de la table, les acteurs de l'eau et les citoyens;
- d'informer le public en présentant une synthèse de l'avancement des travaux de la TCRLSP;
- de mobiliser les intervenants concernés à propos des problématiques en lien avec la santé de l'écosystème du lac Saint-Pierre;
- et, enfin, de consulter les participants afin de dégager une vision consensuelle en ce qui concerne le développement et les usages du littoral.

La journée a entre autres été l'occasion d'offrir une série de présentations réalisées par des intervenants des secteurs municipal, agricole et faunique, et ce, dans le but d'exposer le point de vue respectif de ces secteurs d'activité sur les problématiques du littoral. Puis, lors des tables rondes qui ont suivi, tous les participants ont échangé au sujet de leurs préoccupations en lien avec les usages du littoral et ont offert des pistes de solutions envisageables afin d'améliorer la gestion de ce territoire.

Comment en savoir plus et consulter le contenu des présentations?

Tous les documents publiés par la TCRLSP, y compris les présentations données lors du forum, sont archivés dans un répertoire documentaire situé dans la [section documentation](#) de notre site web (tctrlsp.org).

Par ailleurs, si vous souhaitez vous informer sur les progrès des concertations ou faire des commentaires à l'équipe de coordination, n'hésitez pas à communiquer avec la TCRLSP en utilisant l'adresse suivante : tctrlsp@comiteziplsp.org.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

8 h 45 Allocutions d'ouverture
Hélène Raymond, animatrice du forum
Yvon Deshaies, maire de Louiseville
Louise Corriveau, coordonnatrice de la TCRLSP

PARTIE I — MISE EN CONTEXTE

9 h 00 *Présentation générale de la TCRLSP et des activités réalisées en 2014-2015*
Louise Corriveau, TCRLSP

9 h 30 *Le lac Saint-Pierre : un siècle d'abus*
Richard Carignan, Université de Montréal

10 h 00 Période de questions, suivie d'une courte pause

10 h 30 Discussions libres sur les priorités et les enjeux de GIRE dans la zone du lac Saint-Pierre

11 h 00 *Description du littoral du lac Saint-Pierre : portrait des milieux humides et de l'occupation du sol*
Daniel Racicot, TCRLSP

PARTIE II — DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COHABITATION DES USAGES DANS LE LITTORAL

11 h 15 Présentation des points de vue des secteurs faunique, municipal et agricole

- *Détérioration de la zone littorale du lac Saint-Pierre. Impacts sur la faune et actions à mettre en place*
Philippe Brodeur, MFFP

- *Le monde municipal*

Alain Deguise, MRC de D'Autray

Pierre Yelle, MRC de Nicolet-Yamaska

- *Portrait de l'agriculture au lac Saint-Pierre*

Norman Houle, MAPAQ

- *Point de vue des producteurs agricoles sur le développement durable et la cohabitation dans le littoral du lac Saint-Pierre*

Martin Caron, UPA

12 h 00 Dîner

13 h 00 Pistes de solution proposées par les acteurs

- *Pistes de solution. Actions soutenues par le MAPAQ*

Jean-Pierre Lessard, MAPAQ

- *Développement durable du littoral du lac Saint-Pierre. Les habitats fauniques*

Pierre Bilodeau et **Stephanie Lachance**, MFFP

13 h 30 Discussions, questions et commentaires des participants avec les membres du panel

PARTIE III — TABLES RONDES SUR LA GESTION DE LA ZONE LITTORALE

14 h 00 Échanges en sous-groupes

15 h 30 Synthèse des tables rondes

16 h 00 Bilan et clôture de la journée

MISE EN CONTEXTE

Présentation générale de la TCRLSP et des activités réalisées en 2014-2015

LOUISE CORRIVEAU, Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre

Directrice générale du Comité ZIP du lac Saint-Pierre depuis 2003, Louise Corriveau cumule plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'environnement et de la gestion de la faune. Elle coordonne les travaux de la TCRLSP depuis les débuts du projet.



Louise Corriveau (à gauche) et l'animatrice Hélène Raymond

Cette présentation avait pour objectif premier d'expliquer la structure, le mandat et le fonctionnement de la TCRLSP. Fondée en février 2014, la table est composée d'environ 70 organismes membres qui collaborent sur une base volontaire afin de contribuer à la gestion intégrée du Saint-Laurent et au développement durable du lac Saint-Pierre. Que ce soit au sein de la table principale ou de comités de travail, elle permet aux acteurs de l'eau de se réunir dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre collectivement un document directeur, le plan de gestion intégrée régional (PGIR), reflétant les préoccupations et la volonté d'action du milieu. Ce dernier, qui constitue le mandat premier de la table, devra inclure un portrait, un diagnostic et un plan d'action, lesquels seront publiés sous forme de fiches synthèses par problématique.

En second lieu, la présentation a permis de faire un survol des activités réalisées en 2014-2015, de même que de l'échéancier des concertations futures. Lors de la dernière année, cinq priorités de concertation ont été identifiées par les membres :

1. La conservation des habitats et de la biodiversité rattachés aux milieux humides.
2. L'amélioration de la qualité de l'eau, notamment en ce qui a trait aux apports agricoles et municipaux.
3. La gestion du territoire dans le littoral, ainsi que la gestion des pratiques agricoles dans cette zone.
4. La gestion des niveaux d'eau.
5. Le transport maritime et la navigation de plaisance.

Un premier comité de travail portant sur la conservation des habitats (priorité 1) a donc été formé à l'automne 2014. Ce comité, organisé de manière conjointe avec la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, était chargé de dégager les problématiques importantes pour les acteurs locaux en ce qui a trait à cette priorité et de dresser une liste de propositions en fonction de l'analyse posée. Le travail du comité « conservation » a été révisé et retravaillé par la table principale au printemps 2015. Enfin, les prochains comités de travail qui seront formés porteront sur les priorités 3 et 5.

Le lac Saint-Pierre : un siècle d'abus

RICHARD CARIGNAN, Université de Montréal

Professeur au département de sciences biologiques de l'Université de Montréal et membre du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL), Richard Carignan effectue des recherches portant sur les facteurs naturels et humains qui sont responsables de la qualité chimique et biologique des eaux des grands fleuves et des lacs. Dès 2004, il signait dans Québec Science un article qui sonnait l'alarme sur l'état de dégradation de l'écosystème du lac Saint-Pierre.

Le Saint-Laurent a subi les nombreux impacts de l'industrialisation et de l'urbanisation au cours du XX^e siècle. Malgré certains efforts consentis lors des dernières années pour amoindrir les effets de notre utilisation collective des ressources de l'écosystème fluvial, ce dernier demeure dans une situation précaire. C'est particulièrement le cas au lac Saint-Pierre où l'on perçoit aisément les symptômes de ces impacts cumulatifs. Des problématiques recensées par les scientifiques, plusieurs ont été abordées et expliquées lors de cette présentation : la présence du chenal de navigation,

les répercussions de la circulation des navires commerciaux, la pollution agricole et son confinement aux zones de faible courant en marge du chenal, la présence de contaminants émergents, la prolifération des cyanobactéries benthiques, la pollution par les eaux usées municipales, ainsi que le déclin des herbiers aquatiques et des espèces de poissons qui y sont associées, comme la perchaude.

Les constats liés à ces enjeux sont suffisamment alarmants pour justifier que la société québécoise s'occupe sérieusement de l'état du lac Saint-Pierre et de l'ensemble du corridor fluvial. Il faudrait donc mieux documenter la géographie des plantes aquatiques et des populations de perchaudes, de même que les variations annuelles de la physico-chimie de l'eau, et ce, au lac Saint-Pierre comme dans les autres lacs fluviaux du Saint-Laurent. Un institut de recherche disposant des ressources humaines et matérielles adéquates pourrait alors être nécessaire. Par ailleurs, il faudrait améliorer les stations d'assainissement des eaux municipales, particulièrement celle de Montréal, de même que repenser la production agricole en s'interrogeant sur les types de culture et les techniques agricoles qui sont appropriés. La création de zones tampons agroforestières serait une solution à envisager. De plus, la navigation commerciale pourrait être réorganisée en remplaçant petit à petit les gros cargos par des navires à plus faible tirant d'eau.

En somme, il faut avoir une vision équitable, durable et systémique du Saint-Laurent et ne plus considérer le lac Saint-Pierre et les autres lacs fluviaux seulement comme des voies navigables et des conduits d'évacuation pour les eaux usées urbaines et agricoles.



Description du littoral du lac Saint-Pierre : portrait des milieux humides et de l'occupation du sol

DANIEL RACICOT, Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre

Employé du Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Daniel Racicot occupe le poste de coordonnateur adjoint de la TCRLSP depuis 2013.

L'objectif de cette présentation était de décrire le littoral du lac Saint-Pierre, plus spécialement dans une perspective de conservation des milieux humides, et de rafraîchir les connaissances des participants en vue de la seconde partie de la journée. Le lac Saint-Pierre se démarque par son importante plaine inondable au relief aplani, de même que par les importantes fluctuations annuelles de son débit qui, pendant la crue printanière, entraînent l'inondation de la plupart des îles et des terres adjacentes. Cette zone inondée en permanence ou pendant une longue période chaque année constitue le littoral et, de manière générale, les limites de celle-ci sont équivalentes à la zone de crue de récurrence de deux ans, c'est-à-dire le niveau d'inondation qui, selon une analyse statistique, devrait être atteint une année sur deux.



Les inondations qui se répètent annuellement dans la plaine inondable ont donné lieu à l'apparition de grandes superficies de milieux humides tout autour du lac. Ceux-ci forment une zone de transition diversifiée (herbiers aquatiques, marais, prairies humides et marécages) entre les écosystèmes aquatiques et terrestres et fournissent des services écologiques importants. En incluant les herbiers aquatiques, la plaine inondable du lac Saint-Pierre comporterait environ 30 000 ha de milieux humides, ce qui en fait, à cet égard, le site le plus important des Basses-Terres du Saint-Laurent. Or, ces milieux humides subissent d'importantes pressions depuis les dernières décennies, telles que des pertes de superficies au profit de l'agriculture et une mauvaise protection contre divers agents stressants externes.

Ces pressions sur les milieux naturels sont attribuables à l'utilisation humaine de la zone littorale. En effet, environ 260 ha de milieux anthropiques (routes et milieux urbains) et 6 300 ha de milieux agricoles, dont environ 5 300 ha de cultures, recouvraient le littoral selon l'interprétation de photographies aériennes de 1997. Des aménagements à vocation faunique qui touchent une superficie de plus de 2 400 ha ont toutefois été réalisés afin d'intégrer les usages du territoire aux efforts de conservation. De plus, 44 aires protégées sont présentes dans la zone littorale, mais celles-ci offrent un niveau de protection qui varie grandement selon le type.

Outre cette protection, les travaux dans le littoral sont régis à la fois par la *Loi sur la qualité de l'environnement* et par des dispositions particulières de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. En effet, à quelques exceptions près, toutes les constructions, de même que les ouvrages et travaux, qui sont susceptibles de modifier la couverture végétale du sol ou d'affecter la stabilité de celui-ci, devraient être en principe interdits dans le littoral.

POINTS DE VUE SUR LA COHABITATION DES USAGES DANS LA ZONE LITTORALE

Détérioration de la zone littorale du lac Saint-Pierre : impacts sur la faune et actions à mettre en place

PHILIPPE BRODEUR, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Philippe Brodeur est biologiste au MFFP où il est affecté au suivi et à la gestion des populations de poissons du Saint-Laurent dans la région Mauricie et Centre-du-Québec. Au cours des dernières années, il a participé à des travaux de restauration d'habitat dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre, ainsi qu'à plusieurs projets de recherche sur la zone littorale et son utilisation par la faune.

L'une des fonctions écologiques principales des zones littorales est le maintien d'habitats fauniques productifs. Les habitats littoraux du lac Saint-Pierre sont d'ailleurs essentiels à plusieurs espèces, dont certaines font l'objet d'une mise en valeur, ou à d'autres activités humaines. De ce fait, ils revêtent donc une importance économique, sociale et culturelle. En effet, les activités qu'ils soutiennent, telles que la pêche commerciale et sportive, la chasse à la sauvagine et l'observation de la faune, ont de fortes retombées économiques.

Cependant, une enquête récente auprès des pêcheurs a donné des résultats préliminaires préoccupants en ce qui concerne le maintien des retombées économiques et culturelles de la pêche au lac Saint-Pierre. L'industrie et la culture de la pêche ont subi un coup dur en raison du déclin des populations de perchaudes, phénomène qui a entraîné la mise en place de mesures de plus en plus restrictives, jusqu'à un moratoire complet sur la pêche de cette espèce en 2012. En fait, la population de perchaudes s'est effondrée, et d'autres espèces sont aussi en déclin, ce qui menace la viabilité des pêcheries.



L'état des habitats du poisson, notamment leur habitat de fraye en zone littorale, fait partie des causes principales de cette problématique. Ceux-ci ont été bouleversés au fil du temps par les activités anthropiques, dont une intensification de l'agriculture dans le littoral. Entre 1950 et 1997, 1 334 ha de milieux humides ont été perdus au profit de l'agriculture (80 %) et de l'urbanisation (20 %). De plus, depuis la fin des années 1980, on assiste à une importante transition des cultures pérennes et pâturages vers des cultures annuelles (augmentation de 225 %).

Les pertes d'habitats de reproduction potentiels pour la perchaude — attribuable au réseau routier, au développement résidentiel et aux grandes cultures — sont estimées à environ 5 000 ha. De ces pertes, environ 2 500 ha font partie des habitats préférentiels, utilisés une année sur deux, et sont des sites où il faut intervenir en priorité en restaurant des habitats fonctionnels. De plus, plusieurs ponceaux et ouvrages du réseau routier présentent des caractéristiques limitatives pour la libre circulation du poisson, ce qui empêche les habitats d'atteindre leur plein potentiel.

En conclusion, il est devenu plus que nécessaire d'intensifier les initiatives de protection et de restauration du territoire dans la zone littorale afin de diminuer les pressions anthropiques qui pèsent sur l'écosystème, ce qui permettra de récupérer certains usages, ainsi que d'optimiser le potentiel économique et écologique du lac Saint-Pierre.

Le monde municipal

ALAIN DEGUISE, MRC de D'Autray

Alain Deguise est conseiller municipal à la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola. Il occupe le poste de représentant de la MRC de D'Autray à la TCRLSP.

PIERRE YELLE, MRC de Nicolet Yamaska

Pierre Yelle est maire de la municipalité de Saint-François-du-Lac. Acteur engagé de la gestion intégrée de l'eau, il est membre du conseil d'administration du COGESAF et occupe le poste de représentant de la MRC de Nicolet-Yamaska à la TCRLSP.

L'aménagement du territoire municipal situé en zone inondable est encadré par plusieurs lois, telles que la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la *Loi sur les compétences municipales* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et la conformité aux nombreuses dispositions de celles-ci a connu, ces dernières années, une amélioration marquée sous plusieurs aspects. Certains éléments essentiels qui faciliteraient la gouvernance, comme la spécialisation du personnel et le financement des interventions, demeurent toutefois problématiques dans plusieurs municipalités.

Le secteur municipal a donc plusieurs défis importants à relever en matière de développement durable. En effet, l'application de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* dans les milieux bâtis représente bien souvent un lourd fardeau administratif quand vient le temps de procéder à l'entretien de cours d'eau.



Pierre Yelle (à gauche) et Alain Deguise

De plus, la mise en œuvre de la *Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales*, qui oblige l'amélioration de nombreux ouvrages de surverse, nécessite la mise en place de moyens colossaux.

La consolidation du milieu bâti dans les terres du littoral est un enjeu majeur pour plusieurs municipalités situées en zone rurale, car l'attrait des vues sur le fleuve, de même que l'éloignement des grands centres, est porteur d'un potentiel de développement important à l'échelle d'une petite municipalité, sans pour autant justifier le déploiement d'un service d'égout. Dans les villes, c'est plutôt la présence d'infrastructures lourdes dans les rives et le littoral qui sont importantes. Les ports et les industries sont peu compatibles avec la conservation des milieux naturels, mais restent essentiels au fonctionnement des villes.

Dans les dernières années, le secteur municipal a fait des progrès importants en ce qui concerne la prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion des affaires municipales. Et, bien que l'application conforme des lois et règlements représente toujours un défi, les municipalités ont démontré leur capacité d'adaptation, notamment en étant partie prenante des approches de gestion intégrée de l'eau. La collaboration entre le secteur municipal et les organismes du milieu demeure donc essentielle.

Portrait de l'agriculture au lac Saint-Pierre

NORMAN HOULE, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Directeur régional du MAPAQ en Mauricie depuis plus de dix ans, Norman Houle occupe aussi depuis environ un an le poste de directeur régional par intérim pour la région de Montréal-Laval-Lanaudière. De plus, il siège au comité interministériel pour un plan d'action concerté de rétablissement des habitats aquatiques au lac Saint-Pierre (CIPAC-LSPI) et participe activement à la TCRLSP en tant que conseiller gouvernemental.

Cette présentation a débuté par un aperçu de l'agriculture dans l'ensemble du Québec. Selon des données de 2011, la province compte près de 28 700 entreprises, lesquelles cultivent une superficie d'environ 2 094 000 ha. Les principales productions sont le lait (21 % des entreprises), les céréales, le maïs et le soya (13 %), ainsi que la production de bovins et de veaux (11 %). L'ensemble de cette industrie a un chiffre d'affaires estimé à 7 303 millions de dollars, dont 57 % est généré par les quatre régions administratives bordant le lac Saint-Pierre : le Centre-du-Québec, Lanaudière, la Mauricie et la Montérégie.

Un portrait de l'agriculture a ensuite été dressé à différentes échelles, passant des bassins versants du lac Saint-Pierre en sol québécois aux bassins versants des tributaires directs du lac, où l'on retrouvait, en 2014, près de 11 000



exploitations agricoles. De ce nombre, 208 entreprises cultivent en tout ou en partie dans le littoral, ce qui représente une superficie d'environ 5 000 ha cultivée en zone inondable. La production de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains est dominante en ce qui a trait au nombre d'entreprises et au revenu total généré, suivie par les bovins laitiers et la production laitière. Des statistiques plus détaillées ont ensuite été présentées concernant les superficies cultivées dans la zone littorale par les entreprises agricoles de la région de la Mauricie.

En plus de rappeler le rôle économique singulier de l'industrie agricole, cette présentation a souligné les interventions agroenvironnementales du MAPAQ, de même que la mobilisation des producteurs, lesquels s'investissent, depuis plusieurs années, dans le but d'améliorer leurs pratiques et d'ainsi réduire les impacts de celles-ci sur l'environnement. En somme, le secteur agricole a toujours su s'adapter aux nouvelles réalités et il fait des efforts importants afin de se comporter en citoyen responsable qui prend pleinement part au développement durable.

Point de vue des producteurs agricoles sur le développement durable et la cohabitation dans le littoral du lac Saint-Pierre

MARTIN CARON, Union des producteurs agricoles

Producteur laitier et céréalier de Louiseville, Martin Caron milite pour la cause agricole depuis une vingtaine d'années. En tant que deuxième vice-président de l'UPA, il travaille sur plusieurs grands enjeux au niveau provincial, notamment ceux liés à l'agroenvironnement. De plus, il occupe le poste de représentant du secteur agricole à la TCRLSP.

Le développement durable repose sur l'équilibre entre de multiples composantes économiques, environnementales et socioculturelles, et les agriculteurs y contribuent, notamment en générant des emplois, de même qu'en remplissant leur rôle traditionnel de gardiens du territoire.

Les activités agricoles et fauniques se côtoient d'ailleurs depuis des siècles au lac Saint-Pierre. Ces dernières participent toutes deux à l'essor de l'économie régionale. Cependant, pour que cette cohabitation se poursuive, il est important que des aménagements efficaces, qui garantissent la pérennité des usages, soient mis en place : entretien des cours d'eau, aménagement des terres, protection de marais, etc. En conséquence, l'entretien et la restauration des aménagements, existants et futurs, deviennent des points incontournables.



Pour ce faire, il faut, d'une part, s'assurer de créer les mises de fonds nécessaires. Et, d'autre part, il faut éviter de créer une opposition entre l'agriculture et la faune en proposant plutôt des solutions durables qui sont planifiées dans le respect des usages de chacun. Les terres de la plaine inondable ont un potentiel élevé sur les plans faunique et agricole. Ces deux secteurs doivent donc travailler en partenariat dans la recherche d'actions novatrices, mobilisatrices et économiquement réalisables, comme c'est déjà le cas en ce qui concerne la gestion de l'eau par bassin versant. Puisque l'acquisition de connaissances et le partage d'information favorisent une meilleure compréhension de ces enjeux interreliés, ils sont aussi essentiels à une cohabitation entre la faune et l'agriculture.

En plus d'avoir investi dans diverses mesures agroenvironnementales depuis les 20 dernières années, l'UPA et ses membres ont mis sur pied plusieurs projets et collaboré avec leurs partenaires afin de favoriser la cohabitation entre l'agriculture et la faune dans la région du lac Saint-Pierre. Ces initiatives incluent entre autres des projets de sensibilisation, des entretiens de cours d'eau et de bandes riveraines, des aménagements fauniques, la participation à des groupes de travail portant sur la GIRE, ainsi que des projets de diversification des cultures.

PISTES DE SOLUTION PROPOSÉES PAR LES ACTEURS

Développement durable du littoral du lac Saint-Pierre. Les habitats fauniques

PIERRE BILODEAU, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Pierre Bilodeau est directeur par intérim de la gestion de la faune pour la région Estrie–Montréal–Montréal–Laval au MFFP. Il siège de plus au CIPAC–LSPI et participe activement à la TCRLSP en tant que conseiller gouvernemental.

STEPHANIE LACHANCE, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Stephanie Lachance occupe le poste de directrice de la gestion de la faune pour les régions Mauricie et Centre-du-Québec au MFFP depuis 2006. Elle siège en outre au CIPAC–LSPI et y a présidé le comité technique pour la restauration du littoral.

Cette présentation visait à définir et à illustrer les objectifs et les modalités qu'un plan de restauration des habitats fauniques du lac Saint-Pierre devrait avoir selon le point de vue des intervenants du MFFP. Conçu pour être réalisé sur un horizon temporel approximatif de 20 ans, le plan proposé a pour but le rétablissement des fonctions écologiques du littoral, qui sont perdues sur près de 5 000 ha. Il permettrait donc de restaurer la productivité faunique et d'optimiser le potentiel économique de cette zone par un compromis entre la faune et l'agriculture.

Les projets de restauration se fonderaient sur certains principes directeurs, dont une approche respectueuse des propriétaires, le développement d'incitatifs favorisant l'adhésion de ceux-ci, la conservation des titres de propriété actuels et une approche participative basée sur des mesures volontaires. En outre, les projets s'effectueraient en partenariat avec les acteurs concernés et, sur le plan technique, ils répondraient à trois axes de restauration :

- Dans les habitats les plus sensibles, les activités néfastes pour les fonctions écologiques seraient retirées et l'on viserait la mise en conservation de ces superficies. De plus, les travaux de restauration auraient pour but d'établir un couvert végétal permanent.
- En ce qui concerne les autres habitats du littoral, des pratiques novatrices davantage compatibles avec les fonctions écologiques seraient développées et appliquées.
- Enfin, dans l'ensemble du littoral, des voies de circulation pour les poissons devraient être aménagées pour favoriser le libre passage de ceux-ci entre le lac et leurs aires de reproduction et de croissance.

Plusieurs éléments restent encore à définir, comme les secteurs à restaurer en priorité, le cadre financier et les véhicules juridiques de protection des habitats, mais il est certain que la restauration du littoral du lac Saint-Pierre représente une occasion de faire preuve de leadership en matière de recherche, d'innovation et de gestion durable. En outre, le plan de restauration proposé permettrait de créer de la richesse (emplois, tourisme, qualité de la chasse et de la pêche, etc.) dans une zone très sensible, tout en maintenant le statut de réserve mondiale de la biosphère.

De gauche à droite, Roger Michaud, Alain Deguise et Pierre Bilodeau



Stephanie Lachance, Martin Caron et Jean-Pierre Lessard

Pistes de solution : actions soutenues par le MAPAQ

JEAN-PIERRE LESSARD, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Directeur régional du MAPAQ en Montérégie-Est depuis 2008 et en Montérégie-Ouest depuis décembre 2014, Jean-Pierre Lessard travaille avec ses équipes de professionnels à soutenir les intervenants ainsi que les agriculteurs et agricultrices dans la mise en place de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Parmi les initiatives porteuses, mentionnons la Caravane santé des sols et Info-sol qui sont maintenant utilisés dans plusieurs régions du Québec.

Le MAPAQ soutient actuellement plusieurs projets qui visent spécifiquement les terres agricoles du littoral du lac Saint-Pierre. En effet, il est l'initiateur d'un projet d'acquisition de connaissances qui porte sur les pratiques et les rendements agricoles de la zone littorale. Ce suivi, effectué dans six champs sur au moins trois ans, a pour objectifs de mieux comprendre les réalités agricoles du littoral selon les différents niveaux d'élévation du terrain, de procéder à des essais de cultures de couvre-sols, ainsi que de valider un modèle de prédiction des rendements en grandes cultures et de connaître les rendements potentiels en foin dans cette zone.

Un autre projet d'acquisition de connaissances, effectué en collaboration avec le MFFP, la MRC de Pierre-De Saurel et l'UPA, vise quant à lui la recherche de solutions aux problématiques qui sont vécues par les agriculteurs de la baie Lavallière. Ce projet, qui s'organise en deux étapes, a pour but de rétablir des activités agricoles compatibles avec les fonctions écologiques de la baie et est développé dans une perspective de rétablissement de l'état de santé du lac Saint-Pierre. D'une part, une étude hydrologique menée conjointement par la firme TetraTech QI et le Centre Eau Terre Environnement de l'INRS permettra de préciser les problématiques et de proposer des solutions durables. D'autre part, le MAPAQ appuiera un projet collectif d'adoption de meilleures pratiques agricoles. Ce dernier sera fondé sur un diagnostic établi ferme par ferme dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre et mènera à l'adoption d'un plan d'action.

Le MAPAQ pilote par ailleurs le programme Prime-Vert. Les cinq volets de ce programme d'appui en agroenvironnement aident les exploitations agricoles et les autres acteurs de l'industrie bioalimentaire à relever le défi que représente la protection de l'environnement. La présentation s'est terminée par un rappel des trois lignes de défense qui permettent de réduire la pollution diffuse agricole, soit la gestion des intrants et extrants, les bonnes pratiques de conservation des sols et les zones tampons en bordure des plans d'eau.

ÉCHANGES SUR LA GESTION DU LITTORAL

La gestion du territoire et des pratiques agricoles du littoral représente un enjeu majeur pour la TCRLSP. C'est pourquoi le Forum TCRLSP 2015 a donné une place centrale au thème de la cohabitation des usages dans cette zone. Afin de lancer les concertations à propos de cet enjeu, les participants ont discuté avec les membres d'un panel formé de délégués provenant de trois secteurs qui sont hautement concernés :

- les municipalités riveraines et leurs citoyens étaient représentés par M. Alain Deguise de la MRC de D'Autray et M. Roger Michaud de la MRC de Maskinongé;
- le monde agricole et ses producteurs étaient représentés par M. Martin Caron de l'UPA et M. Jean-Pierre Lessard du MAPAQ ;
- et le secteur faunique était quant à lui représenté par deux gestionnaires du MFFP, M. Pierre Bilodeau et Mme Stephanie Lachance.

Par la suite, les participants ont été invités à travailler en petits groupes afin de partager leurs connaissances et d'échanger leurs opinions sur les différentes facettes de l'enjeu que représente la cohabitation des usages, de même que sur l'ensemble des questions qui avaient été soulevées lors de la journée. Cet atelier poursuivait un double objectif. D'une part, il visait à éclaircir les orientations que la communauté régionale et, en particulier, les acteurs de l'eau pourraient prendre afin de gérer leur utilisation du littoral du lac Saint-Pierre. D'autre part, elle cherchait à rapprocher la vision respective des participants afin d'en arriver à un consensus, que ce soit en ce qui concerne les problématiques liées à cette utilisation ou les voies possibles de solution.

Pistes de réflexion proposées aux participants

Une cohabitation problématique

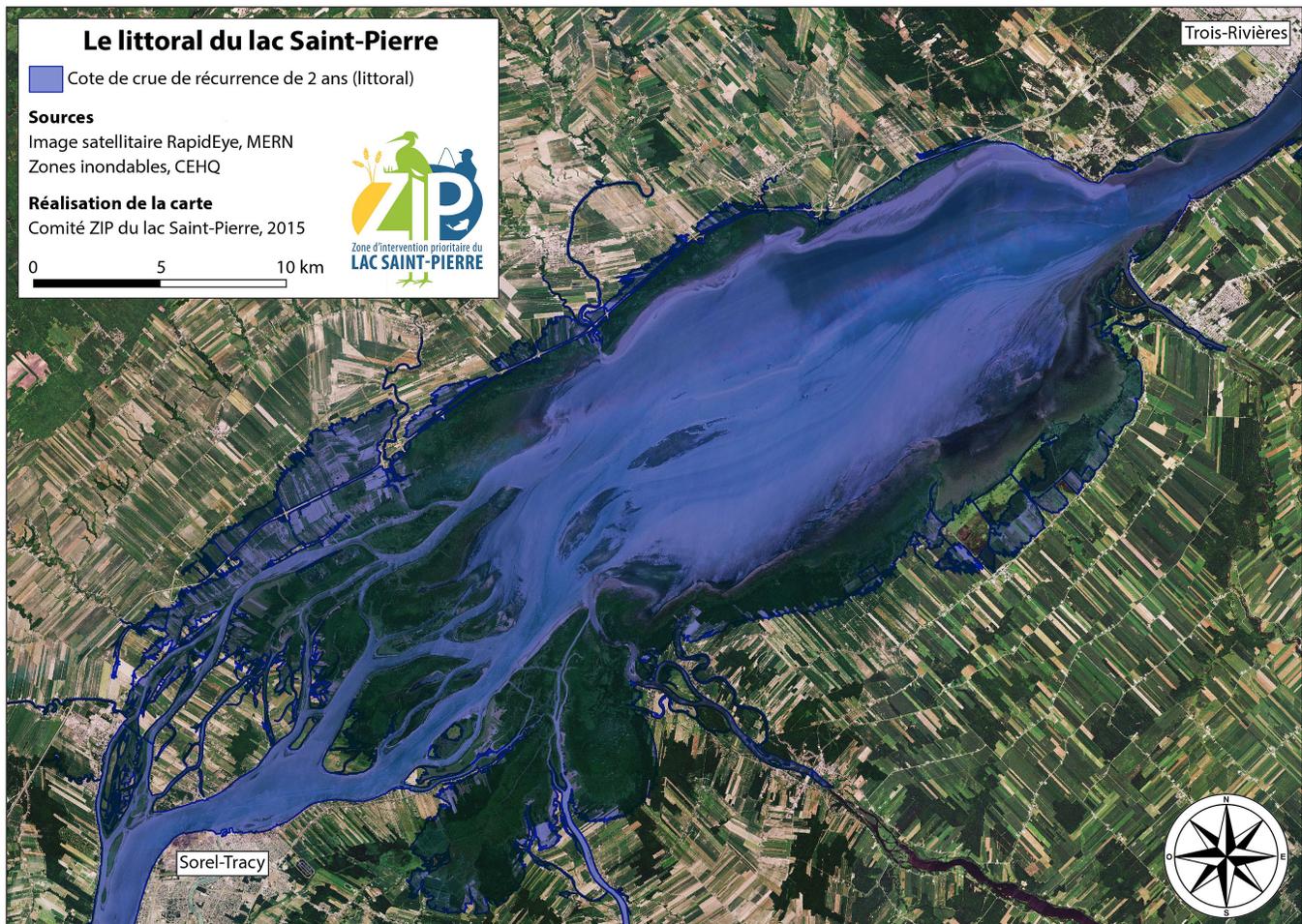
1. Comment décririez-vous les problèmes de cohabitation présents dans le littoral? Quelles sont les différences entre les positions des acteurs?
2. Comment percevez-vous cette problématique et quelles sont les conséquences de celle-ci chez vous ou dans votre secteur d'activité?

La valeur de la zone littorale

3. Pour vous, quelle importance revêt le littoral du lac Saint-Pierre? Il pourrait, par exemple, s'agir d'une combinaison d'aspects économiques, sociaux, environnementaux, culturels, etc.
4. Quelle est votre vision d'avenir pour le littoral et quelles sont vos attentes en ce qui concerne la gestion de ce dernier? De quelle manière suggérez-vous d'assurer le développement durable de cette zone? Comment peut-on envisager un accord des positions des acteurs ou un compromis?

Passer à l'action

5. Quelles orientations générales pourraient être prises pour améliorer la cohabitation des usages dans le littoral? Quels sont les outils nécessaires et quelles sont les pistes de solution à retenir?
6. D'où proviendra la direction (ou la force motrice) nécessaire à l'accord des acteurs? Des gouvernements? De la TCRLSP? De la stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre? De la mobilisation des citoyens riverains et de l'opinion publique?



CONSTATS ÉTABLIS PAR LES PARTICIPANTS ET CONCLUSIONS DU FORUM

Description de la problématique de cohabitation des usages dans le littoral

Le compromis difficile entre « environnement » et « économie »

- Au niveau fondamental, il existe une part réelle d'incompatibilité entre la conservation des fonctions écosystémiques d'un milieu et certains usages humains du territoire comme la production agricole dans un contexte de maximisation des rendements.
- L'importance accordée aux impératifs économiques dans notre société rend, pour certains, l'obtention d'un juste compromis difficile. Qui plus est, l'écart entre la situation actuelle et les changements souhaités, couplé à la difficulté de trouver les capitaux social, politique et économique nécessaires, complexifie la recherche d'un point d'entente acceptable pour les acteurs.

Les différences de perceptions et de priorités chez les acteurs agricoles et fauniques

- Selon leur domaine d'activité et leurs besoins, les acteurs ont des perceptions respectives des problématiques liées au littoral qui sont différentes. Ainsi, bien qu'ils comprennent la position de l'autre et partagent son opinion sous plusieurs aspects, ils voient dans les défis de la cohabitation des enjeux sectoriels qui appellent des orientations et des priorités propres à leurs activités.
- Les acteurs du secteur faunique soulignent que la plupart des intervenants s'entendent sur le fait qu'il est pressant d'agir afin d'améliorer l'état de santé et la capacité de support de l'écosystème du lac Saint-Pierre. En outre, la restauration de l'habitat de reproduction du poisson dans la zone littorale représente pour eux un élément capital dans un plan de rétablissement. Ils cherchent donc à passer rapidement à l'action, d'autant plus que le moratoire mis en place entraîne des pertes de revenus pour les pêcheurs commerciaux, les pourvoiries et les centres de pêche.
- Les acteurs du secteur agricole souhaitent quant à eux acquérir plus de connaissances sur les problématiques liées à leurs pratiques et les voies de solution avant d'effectuer des changements qui auront un impact important sur les terres dont ils sont propriétaires et l'activité économique générée par leur industrie. Certains agriculteurs se disent prêts à se mobiliser et à modifier leurs pratiques, mais il ne faut pas que cela se fasse sous pression, car ils envisagent avec beaucoup d'inquiétude une perte injustifiée des acquis pour lesquels ils ont durement travaillé.

Plusieurs acteurs, mais peu de leaders

- Le contraste entre les positions des acteurs s'observe autant chez les intervenants du milieu qu'au niveau gouvernemental, ce qui donne l'impression d'une confrontation perpétuelle entre les parties prenantes. Cette situation favorise l'inertie, pousse les acteurs à demeurer polarisés et nuit à l'émergence d'une direction claire.

Deux oublis potentiels : l'engagement des citoyens et le facteur humain

- La grande majorité des citoyens de la région ne se sent pas concernée par cette problématique de cohabitation qui, par ailleurs, touche hautement certaines entreprises, de même que les personnes qu'elles emploient.
- Les gens qui vivent de la pêche ou en font le commerce, de même que les agriculteurs qui tirent leurs revenus de la culture du littoral, ont l'impression que l'on traite cette problématique en faisant abstraction des émotions et de la réalité des êtres humains qui soutiennent ces activités économiques.

Une réglementation compliquée... et à l'application déficiente

- Selon plusieurs, les complexités inhérentes à la diversité des juridictions et des intervenants impliqués mènent à l'inaction et à la déresponsabilisation des acteurs chargés de l'application réglementaire. En outre, une application inégale ou incohérente de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* provoque un sentiment d'injustice chez certains acteurs et favorise l'amplification des problèmes de cohabitation.
- En ce qui concerne l'entretien de cours d'eau agricoles et les aménagements, plusieurs ont fait remarquer que les démarches sont longues et que les études environnementales requises sont restrictives et coûteuses. Ces

facteurs nuisent à la mise en œuvre d'actions environnementales et causent un désengagement des acteurs de l'eau. De plus, chez les agriculteurs, on considère que de telles entraves génèrent des pertes de revenus notables pour leurs entreprises.

Voies de solution générales

S'appuyer sur le consensus autour de la valeur du littoral

- La valeur du lac Saint-Pierre, de son archipel et de sa plaine inondable est reconnue par ses habitants, la société québécoise et les organismes internationaux. Celle-ci s'exprime selon trois grands aspects :
 - sur le plan écosystémique, en raison des fonctions essentielles que ce milieu assure (habitat et biodiversité) et des services que ses zones humides rendent à notre société (paysage, régulation et purification);
 - sur le plan économique, en étant le lieu de nombreuses activités d'importance, comme l'agriculture, la pêche, la chasse, le piégeage, les loisirs, la navigation et le tourisme;
 - sur le plan social, car c'est le milieu de vie de citoyens ayant une appartenance envers la culture et l'histoire de leurs communautés.
- Une société évoluée telle que la nôtre se doit de conserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel et social rattaché au fleuve Saint-Laurent et au lac Saint-Pierre.

Un premier défi : raffiner nos orientations communes sur des enjeux complexes

- La cohabitation des usages dans le littoral représente un défi complexe, car les voies de solution à la problématique doivent prendre en compte la valeur économique, sociale et écologique d'un territoire sensible et important. Ainsi, bien que d'aucuns s'entendent sur l'importance de mettre en valeur la zone littorale et sur l'état inquiétant du lac Saint-Pierre, il demeure ardu pour les acteurs d'établir des objectifs précis visant le bien commun, ce qui prolonge le *statu quo*.
- Grâce à la concertation, il est cependant possible de relever ce défi de cohabitation en trouvant des points de compromis entre les objectifs des acteurs. Afin de répondre aux attentes de tous, les orientations choisies devront permettre de restaurer les fonctions écologiques du littoral et favoriser le rétablissement de la population de perchaudes, tout en reconnaissant l'importance des activités agricoles dans la plaine d'inondation, pour autant que celles-ci soient compatibles avec le cycle vital de la faune.

Une approche inclusive et intégrée à tous les niveaux

- La TCRLSP représente le lieu où tous les acteurs régionaux et les citoyens doivent pouvoir exprimer leurs besoins et leurs attentes. Grâce à l'expertise des intervenants du milieu et des conseillers gouvernementaux, des solutions et des propositions d'actions concertées y sont développées et peuvent ensuite être transmises aux décideurs politiques.
- Plusieurs affirment que la grande majorité des producteurs agricoles et des acteurs directement touchés par la problématique du littoral sont prêts à bouger. À cet effet, il faut que la TCRLSP maximise l'inclusion de l'apport de ces acteurs, qui sont les premiers concernés, afin d'arriver à trouver des solutions viables.
- Il est essentiel que la communication entre les différents ministères et paliers des gouvernements soit efficace, afin que ceux-ci démontrent une intention claire et uniforme à l'ensemble des acteurs et à la population.

L'émergence d'un sentiment d'appartenance fort et la sensibilisation du public

- On doit miser sur le sentiment d'appartenance chez la population des municipalités riveraines pour aspirer à une meilleure cohabitation des usages. Toutes les personnes qui exercent des activités dans le littoral (plaisanciers, randonneurs, utilisateurs de VTT, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, etc.) devraient s'attribuer une petite part du problème, ce qui les mènerait à poser des gestes concrets individuels pour améliorer la situation dans cette zone.
- Il faut reconnaître le rôle de gardien du patrimoine terrien joué par les agriculteurs et les soutenir dans les efforts qu'ils font pour développer ce bien collectif. En célébrant leurs réussites et en faisant appel à leur fierté, nous favoriserons leur engagement à cultiver un environnement sain.

- Dans l'ensemble, il faut faire en sorte que plus de gens se montrent sensibles aux problématiques touchant le lac Saint-Pierre afin que notre société prenne conscience de l'état précaire de cet écosystème. L'importance patrimoniale du lac Saint-Pierre de même que les biens et services écologiques rendus par sa plaine d'inondation pourraient alors devenir le point d'appui d'une volonté citoyenne de changement.

Vers un plan d'action concerté et durable

La prochaine étape : développer une planification favorisant l'inclusion et la cohabitation

- Le littoral du lac Saint-Pierre doit faire l'objet d'une planification d'envergure, soutenue par des orientations communes et une vision à long terme. En effet, si les pressions causées par notre utilisation de ce territoire se sont combinées sur des décennies, il faut envisager un horizon comparable pour réaliser un changement d'importance.
- Cette planification comprise dans le PGIR de la TCRLSP sera établie selon les principes suivants :
 - Bien identifier les différentes utilisations du littoral grâce aux connaissances déjà acquises sur cette zone.
 - S'assurer que chaque secteur concerné est intégré au processus de concertation et que les acteurs s'engagent à faire leur juste part pour atteindre les objectifs communs.
 - Préserver la pérennité des usages du littoral en déployant les moyens nécessaires afin d'adapter ceux-ci aux caractéristiques de la zone.
 - Adopter une approche cohérente et respectueuse des acteurs se traduisant en outre par une communication claire et transparente de l'ensemble du plan d'action.
 - Développer et mettre en œuvre des actions concrètes à court terme afin d'agir rapidement pour améliorer la capacité de support des habitats littoraux.
 - Mettre en place un mode de gestion à long terme, s'appuyant sur la recherche et la mise à jour de la planification, afin de garantir le développement durable de la plaine inondable.

Miser sur l'expertise des intervenants pour trouver des solutions concrètes et consensuelles

- Une équipe multidisciplinaire formée de gestionnaires gouvernementaux, de représentants du secteur agricole, de chercheurs et d'autres professionnels du milieu doit analyser en détail la problématique de cohabitation afin de développer un plan d'action auquel tous les participants de ce comité adhéreront.
- Après avoir établi précisément l'importance relative des milieux dont les fonctions d'habitat sont perdues ou dégradées, puis étudié la rentabilité des activités agricoles en fonction des secteurs, des pratiques et des types de cultures, l'objet premier du comité sera de cibler des interventions prioritaires et adaptées aux différentes zones.
- En deuxième lieu, le comité doit conceptualiser un mode de gestion à long terme des ressources et du patrimoine du littoral. Afin de permettre aux acteurs de réaliser ce projet commun, le comité proposera donc un coffre à outils comportant, par exemple, des pratiques agroenvironnementales novatrices et intéressantes pour les producteurs, la mise en place d'incitatifs et de moyens de compensation qui soutiennent les propriétaires, de même que des possibilités d'appuis réglementaires et financiers.

Passer à l'action et profiter d'un effet de levier

- Selon plusieurs, nous sommes prêts à passer à l'action, mais il faut le faire pas à pas et de façon cohérente. Il est évidemment impossible de régler la problématique de cohabitation avec une solution unique. En conséquence, il faut mettre en œuvre des projets pilotes qui s'adaptent aux usages et aux conditions qui prévalent dans les différents milieux.
- Ces premières actions ciblées pourraient rapprocher encore plus les acteurs en démontrant que les solutions proposées sont profitables pour tous. Ainsi, la planification de changements à long terme s'appuierait sur un effet de levier et bénéficierait d'une validation sur le terrain.

Moyens nécessaires à l'accomplissement de changements à long terme

Proposer une stratégie d'encadrement à long terme

- Afin d'assurer la pérennité de la cohabitation des usages, une stratégie visant la gestion durable du littoral doit reconnaître formellement et définir en détail les activités spécifiques qui sont acceptables dans cette zone, et ce, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elle doit de plus encadrer, sur un horizon de plusieurs années (20-30 ans), les changements nécessaires à la modification des usages qui ne répondent pas aux exigences posées.
- Cette stratégie d'encadrement, gérée localement et éventuellement supportée par un cadre formel détaillant l'entente entre les acteurs (de manière similaire à un cahier des charges), permettrait de démontrer qu'un choix de société prend forme, concrétiserait à long terme la volonté des acteurs de l'eau et assurerait la pérennité de ce projet commun.
- Par ailleurs, il est essentiel que la législation et son application soient compatibles avec cette stratégie d'encadrement. Les instances concernées devront donc s'entendre pour trouver des solutions à l'égard de la réglementation.

Un financement adéquat : l'élément clé

- Les acteurs devront disposer du financement nécessaire pour relever les défis importants que sous-tend une gestion durable du littoral. Le financement aura donc un rôle déterminant.
- Étant donné que la mise en valeur du littoral repose sur des choix de société qui concernent le patrimoine du fleuve Saint-Laurent, il est tout à fait justifié que les différents paliers gouvernementaux participent au financement des actions qui permettront d'opérer des changements d'importance. Certains proposent d'ailleurs la création d'un fonds dédié aux interventions liées à une future stratégie d'encadrement s'appliquant au littoral.
- Un autofinancement qui prendrait racine dans la région pourrait aussi être envisagé. Celui-ci reposerait alors sur une large campagne de financement où les fondations publiques et privées, les entreprises et les autres grands donateurs, de même que la population, seraient mis à contribution.

Une direction partagée et cohérente

- La direction sera assurée par la TCRLSP qui rassemble et diffuse la vision des acteurs grâce au PGIR, effectue le relais avec les décideurs politiques et coordonne la mise en place du plan d'action.
- Étant donné le rôle majeur que prendra le gouvernement provincial dans la mise sur pied d'une stratégie d'encadrement à long terme (réglementation, cahier des charges, financement) visant la mise en valeur du littoral, une part importante du *leadership* doit aussi lui revenir. Cet encadrement pourrait d'ailleurs être intégré à la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre.
- Il faut de plus que les organismes locaux s'entendent et se responsabilisent afin de prendre en charge les actions qui seront définies. À ce propos, les organismes de bassin versant, les comités ZIP, les municipalités et le secteur agroenvironnemental représentent des acteurs importants.

Un plan de communication au message précis et efficace

- La mobilisation des riverains et des citoyens nécessite une campagne de sensibilisation qui mise sur le facteur humain et se fonde sur une approche combinant les faits scientifiques, les modes de solution proposés, ainsi que la mise en valeur d'un milieu de vie.
- Il sera profitable de bien communiquer les impacts positifs des actions entreprises pour favoriser l'engagement à long terme des acteurs. Les réussites d'envergure pourraient d'ailleurs être soulignées par un prix spécial ou une autre forme de reconnaissance.
- En ce qui concerne la production agricole, on a suggéré qu'il serait possible de développer un créneau agricole spécifique (par exemple, des produits avec l'appellation « lac Saint-Pierre »). Cette étiquette écologique, qui pourrait faire partie du cadre formel mentionné plus haut, mettrait en évidence les efforts des producteurs qui souhaitent offrir des produits locaux et écoresponsables.

Autres pistes de solution menant au rétablissement de l'état de santé global du lac

L'importance d'une vision globale de la gestion de l'eau

- La conservation des milieux humides du littoral est indispensable à la santé du lac, mais il ne s'agit pas du facteur unique dans le rétablissement de cet écosystème. Plusieurs ont souligné leurs inquiétudes face à d'autres enjeux : la présence de sédiments issus des opérations de dragage de la voie maritime, les problématiques d'érosion, la nécessité d'une limite de vitesse pour circuler dans les chenaux de l'archipel, ainsi que l'influence des changements climatiques sur la biodiversité du lac Saint-Pierre.
- De plus, on a insisté sur l'importance d'une bonne gestion de l'eau en amont du lac, c'est-à-dire dans les bassins versants (entretien de cours d'eau en milieu agricole, bandes riveraines et pollution municipale) et dans le système fluvial (effluents de la ville de Montréal, régularisation des niveaux d'eau, usages de la navigation).
- Ces éléments influencent la qualité de l'eau du lac, comme la santé de ses habitats, et, pour certains, ont un impact sur la disparition des herbiers aquatiques. Une meilleure compréhension de cette dernière problématique est d'ailleurs importante dans l'application d'un plan visant le rétablissement de la population de perchaudes.

Créer plus d'aires protégées et mettre en valeur le patrimoine naturel du lac

- Pour certains participants, plusieurs sections du littoral devraient absolument faire l'objet d'un statut de protection plus important, notamment les terres publiques comme celles que l'on retrouve entre Pointe-du-Lac et Maskinongé. De manière générale, il faudrait en outre poursuivre les efforts de conservation des milieux riverains et aquatiques en créant de nouvelles aires protégées.
- Pour d'autres, il faut mettre en valeur le patrimoine naturel du lac Saint-Pierre et favoriser l'accès au lac pour les citoyens en entretenant les aménagements en place et en créant de nouvelles infrastructures afin d'accroître le potentiel récréotouristique de la région.

